

GRAINVILLE

Infos

INFORMATION COMMUNALE

décembre 2015 n°110

ELECTIONS REGIONALES

Résultats au 1er tour à Grainville sur Odon

	Nombre	%	Liste	Voix	%
Inscrits	726		M. MAYER-ROSSIGNOL Nicolas	99	28,9%
Abstentions	369	50,8%	M. MORIN Hervé	90	26,3%
Votants	357	49,2%	M. BAY Nicolas	84	24,6%
Blancs et nuls	15	4,2%	M. SOUBIEN Yanic	30	8,8%
Exprimés	342	95,8%	M. CALBRIX Nicolas	15	4,4%
			M. JUMEL Sébastien	15	4,4%
			M. LE MANACH Pascal	8	2,3%
			Mme LECOEUR Alexandra	1	0,3%
			M. LOUTRE Jean-Christophe	0	0%

Résultats au 2nd tour à Grainville sur Odon

	Nombre	%	Liste	Voix	%
Inscrits	726		M. MAYER-ROSSIGNOL Nicolas	175	41,4%
Abstentions	286	39,4%	M. MORIN Hervé	153	36,2%
Votants	440	60,6%	M. BAY Nicolas	95	22,4%
Blancs et nuls	17	3,9%			
Exprimés	423	96,1%			



PLU (Plan Local d'Urbanisme) : AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Il sera procédé à une enquête publique sur la révision du Plan d'Occupation des Sols et l'Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Grainville sur Odon à compter du lundi 11 janvier 2016 jusqu'au 12 février 2016 inclus soit une période de 33 jours.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé à la mairie. Pour rappel, les heures d'ouverture sont lundi-mardi-vendredi : 10h-12h, 16h30-18h30 et le jeudi ; 16h30-18h30.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les :

- Lundi 11 janvier 2016 : 9h30-12h30
- Samedi 30 janvier 2016 : 9h30-12h30
- Vendredi 12 février 2016 : 16h-19h

❖ Un tassement démographique qui se poursuit

La population de la commune sera officiellement estimée à 942 habitants au 1er janvier 2016. Ce nombre confirme la lente érosion déjà constatée depuis 2013 (1018 habitants) et confortée depuis (996 habitants en 2014 et 969 en 2015). Comme quoi les nouvelles constructions ne suffisent pas à compenser le resserrement démographique, c'est à dire la diminution du nombre de personnes par foyer, liée notamment au départ des enfants. Une donnée loin d'être anodine à quelques jours de l'ouverture de l'enquête publique du PLU.



Un avis favorable pour les aménagements d'accessibilité

La municipalité a présenté il y a quelques semaines une programmation étalée sur plusieurs années concernant les aménagements d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Examiné par une commission départementale jeudi 17 décembre, cet agenda a reçu un avis favorable.



Téléthon 2015

Les manifestations organisées dans le cadre du Téléthon ont permis de récolter près de 5 000 €. Merci à tous pour votre générosité et votre participation aux différentes manifestations.



Marché de Noël



Le Marché de Noël de l'APE s'est tenu le vendredi 11 décembre à Mondrainville. Les personnes présentes ont pu retirer leur sapin et acheter divers objets de Noël. Entre gâteaux et vin chaud, les enfants ont entonné des chants de Noël sous la conduite de la directrice Mme de Péchy. Les activités périscolaires ont également été mises en valeur avec la projection d'un petit film et une démonstration de danse.

APS

Très attendue par les enfants, la séance des APS du mardi 18 décembre a été très festive. Avant le goûter, ils ont tous reçu leurs productions réalisées dans le cadre des loisirs créatifs (des livres-hérissons) et des ateliers peinture. Un grand merci aux membres de l'association des Toiles Grainvillaises présidée par Marie-Claude Arthaud qui ont gentiment encadré ces ateliers depuis le retour des vacances de la Toussaint ainsi bien sûr qu'aux personnels du RPI pour leur investissement sans faille.



Dépôt sauvage de déchets : honte à leurs auteurs

Après plusieurs gros sacs de déchets provenant sans doute d'un chantier privé au pied des containers il y a deux semaines, ce sont, coup-sur-coup deux importants dépôts d'ordures de toutes sortes qui ont été signalés en ces derniers jours de l'année. Chemin de la Hoguette (accessible par le chemin Cayer) le week-end du 18-20 d'abord (environ cinq sacs de déchets ménagers vite éventrés) que les agents techniques de la commune ont donc dû ramasser et emporter à la déchetterie. Route de Cheux ensuite en début de semaine avec un vieux canapé et divers détritrus. La municipalité a, dans les deux cas, déposé plainte à la gendarmerie d'Evrecy. Pour information, les auteurs, s'ils sont identifiés (ce qui pourrait d'ailleurs être le cas), risquent une amende pouvant atteindre les 1 500 €. Au-delà de cet aspect judiciaire, c'est une nouvelle fois un sentiment d'écœurement qui prédomine devant ces actes d'incivilité répétés. La cohésion sociale, si forte dans les instants tragiques, passe aussi, au quotidien, par le respect d'un savoir-vivre ensemble qui, malheureusement, reste étranger à certains individus.



Comme l'an passé, nous vous proposons de déposer vos sapins au container à verres face à l'aire de jeux jusqu'au dimanche 17 janvier 2016.



L'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.